



Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 13 mai 2019

Date de la convocation du Conseil municipal : 9/05/2019

Présents : Jean-Marc MORETTI, François-Michel GEST, Emilie BROCHARD, Cécile MEUBLAT-GIRARDIN, Etienne SOLLIER, Laurent CHANDIVERT, Michel POTIEZ, Jacques LECOFFRE, Amélia ROUVIER, Franck RIVARD, Nathalie VERNA et Magali CHEVREAU

Excusés : Annick MASSON-VERZELLESI et Martine TOURNOIS.

Secrétaire de séance : Emilie BROCHARD

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 9 AVRIL 2019

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2° TARIFS REPAS 14 JUILLET

Monsieur le Maire propose aux membres présents de délibérer sur le prix du repas qui sera proposé aux administrés lors du 14 juillet.

Prix du repas pour les habitants de Villerbon :

+ de 12 ans = 11 €

De 7 à 12 ans = 7 €

Moins de 7 ans = gratuit

Pour les hors commune : 16 €

Après délibération cette proposition est acceptée à la majorité des voix soit 12 pour.

Le maire est chargé de la bonne exécution de cette décision.

2° AFFAIRES DIVERSES

⇒ Monsieur le maire rappelle les horaires et les noms des conseillers pour la permanence aux élections du 26/05/2019.

⇒ Etienne Sollier fait état des derniers travaux sur la commune :

Jarday :

- un plateau va être réalisé le 14 mai, les travaux se feront en demie chaussée.
- Une coupure de courant aura lieu 04 juin pour permettre le remplacement de fils nus. Les administrés en seront informés par l'entreprise en charge des travaux. La même opération aura lieu route du parc + impasse jusque la salle polyvalente, mi-juin.

- ⇒ Michel POTIEZ fait le point sur l'organisation du 14 juillet.
- ⇒ Cécile MEUBLAT-GIRARDIN indique que le contrat de prestation concernant la livraison des repas en liaison froide est arrivé à échéance. Elle indique avoir visité l'ADAPEI (entreprise adaptée qui emploie des personnes en situation de handicap léger). Leurs équipements sont modernes, les produits en majeure partie locaux avec épluchage des légumes sur place. Les tarifs sont légèrement moins élevés mais si le conseil opte pour cette entreprise il lui faudra investir dans un four de remise en température et une armoire froide car le prestataire actuel les avait mis à disposition de la commune. Un dossier sera remis à chaque conseiller lors du prochain conseil municipal pour prise de décision.
- ⇒ Emilie Brochard remercie la mairie d'avoir nettoyé le terrain de cross.

La séance est levée à 21h00

Jean-Marc MORETTI
Maire,

Emilie BROCHARD
Secrétaire,

